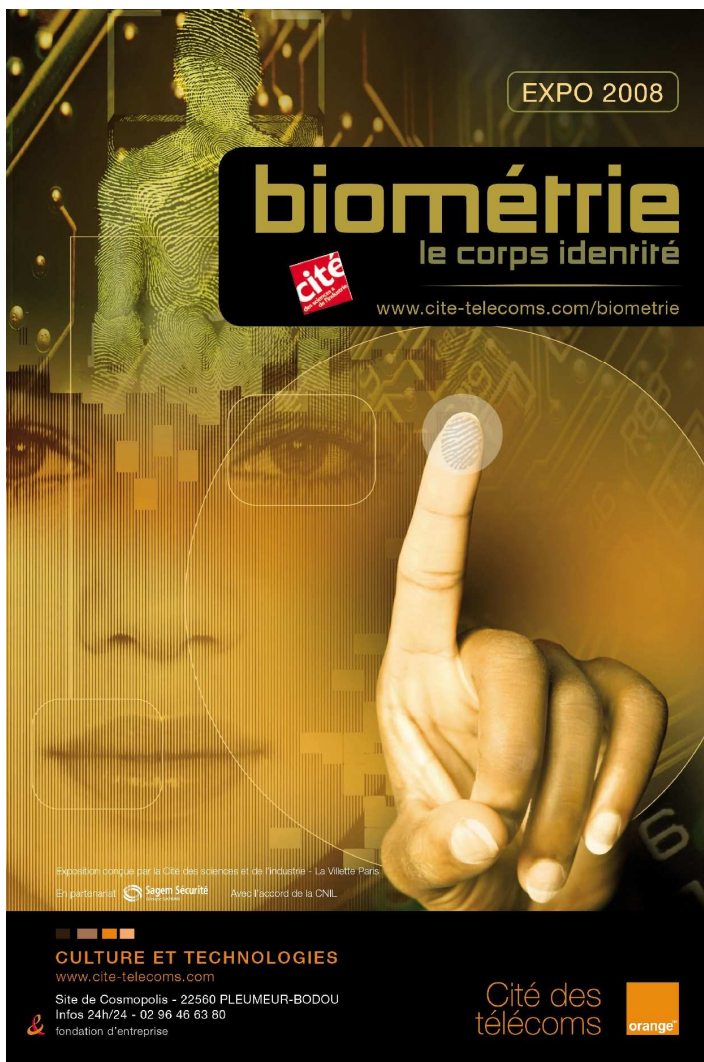



## DOSSIER DE PRESSE


« Biométrie, le corps identité »  
Du 10 février au 31 décembre 2008





EXPO 2008

**biométrie**  
le corps identité

 [www.cite-telecoms.com/biometrie](http://www.cite-telecoms.com/biometrie)

Exposition conçue par la Cité des sciences et de l'industrie - La Villette Paris  
En partenariat  Sagem Sécurité Avec l'accord de la CNIL

**CULTURE ET TECHNOLOGIES**  
[www.cite-telecoms.com](http://www.cite-telecoms.com)  
Site de Cosmopolis - 22560 PLEUMEUR-BODOU  
Infos 24h/24 - 02 96 46 63 60  
 fondation d'entreprise

Cité des télécoms 

# Biométrie,

## Le corps identité

Cette exposition a été conçue par la Cité des sciences et de l'industrie, adaptée par la Cité des télécoms, en partenariat avec Sagem Sécurité du Groupe Safran et avec l'accord de la Cnil.

« Montrer patte blanche » ou « faire bonne figure » pour pénétrer certains lieux n'est pas nouveau. Mais présenter sa main ou son visage à son ordinateur pour s'en servir n'est pas banal... Bienvenue dans l'ère biométrique.

La biométrie est l'ensemble des techniques informatiques utilisées pour identifier automatiquement une personne à partir de ses caractères physiques : empreintes digitales, visage, iris, ADN ...

Les avantages : plus besoin de mémoriser mille et un code pour accéder à des services ou d'emporter clés et badge pour aller au bureau.

Les risques : la création de bases de données « biométriques » qui pourraient être utilisées de manière abusive.

La biométrie se développe au rythme des innovations technologiques et des besoins en sécurité et en confort. Mais nous promet-elle un monde plus sûr et plus pratique ou un monde où méfiance rime avec surveillance ?

Tout dépend de l'usage qui en est fait et des précautions techniques et juridiques prises en ce domaine.

L'exposition « Biométrie, le corps identité » fait le point sur cette question de société en présentant : les fondements de la biométrie, ses techniques, ses pratiques ainsi que les questions éthiques et législatives qu'elle soulève.

*Son originalité ? Inviter le visiteur à tester lui-même des dispositifs biométriques interactifs et ludiques pour qu'il se forge sa propre opinion. Il peut, s'il y consent, enregistrer à l'entrée de l'exposition son empreinte digitale et son visage sous le pseudonyme de son choix. Il sera ensuite accueilli personnellement par son pseudonyme, s'il est reconnu, quand il se présente devant certaines activités multimédias. Les données biométriques des visiteurs ainsi enregistrées volontairement constituent une base de données temporaire qui est effacée tous les soirs.*

*L'exposition est présentée en trois langues : français, anglais, allemand et accessible aux différents handicaps, avec des cartels en braille, des bandes sonores et une vidéo commentée en langage des signes.*

# Biométrie,

## Le corps identité

### 1 . Les fondements de la biométrie

#### La biométrie, qu'est-ce que c'est ?

La biométrie est la rencontre entre des techniques numériques, des données biologiques du corps humain et un impératif de la société contemporaine : identifier facilement et sûrement des personnes. Le terme « biométrie » est en réalité un anglicisme dérivant du terme *biometric*. La langue française avait bien « anthropométrie », mais, limité aux mesures du corps humain et trop associé au fichage policier, il a été écarté au profit de « biométrie », plus moderne et qui inclut la notion de traitement informatique.

Si l'on cherche aujourd'hui à repérer ce qui est propre à chacun et invariable, on s'intéressait davantage par le passé, à rechercher ce qui était commun à tous...

#### L'identité

L'identité d'une personne est un système complexe et dynamique qui tire sa richesse des caractères physiques, psychiques, sociologiques, etc.... En construction permanente, elle est difficile à cerner.

L'identité civile, en revanche est un système plus restreint, définit par des caractères objectifs et relativement stables

L'identité biométrique, se base sur des caractères les plus discriminants et stables possibles : ils doivent être uniques pour chaque individu.

- Le visiteur, à l'aide de curseurs correspondants à différents critères : géographiques, professionnels, personnels... définit sa propre carte d'identité civile.

#### L'identité en question

- Interview de Jean-Claude Kaufman, sociologue, directeur de recherche au CNRS « Il ne faut pas confondre identité avec identification »

- Interview de Claude Dubar, sociologue, professeur à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines « Il y a aujourd'hui une véritable crise de l'identité »

### Mesurer pour rassembler mais aussi pour distinguer

#### Les moyennes corporelles et la taille des français

Avant de savoir ce qui nous différencie, il faut savoir ce qui nous rassemble. On recherche donc des moyennes corporelles communes.

Les résultats de la campagne d'actualisation des mensurations des français, lancée en 2004 par l'Institut Français du textile et de l'habillement intéresse beaucoup de secteurs, comme celui de la nutrition ou de la santé, et pas seulement celui de l'habillement.

- A l'aide de toises, le visiteur peut effectuer des mesures corporelles sur lui-même et ainsi vérifier en calculant le rapport de plusieurs mesures, que les moyennes corporelles s'appliquent à lui.

#### Est-ce biométrisable ?

Pour qu'un caractère physique soit exploitable en biométrie, il faut qu'il soit : commun à tous, stable dans le temps, peu altérable, facile à enregistrer, accessible, discriminant et difficile à frauder.

On connaît l'intérêt de l'empreinte palmaire mais qu'en est-il de celle des doigts de pieds, de celle des lèvres ? On sait tout de l'intérêt de l'œil mais qu'en est-il du nez, des oreilles ou des dents ? Quid de la démarche ou de l'odeur ? De la chaleur du visage ? ...

Qui accepterait de se laisser radiographier les **dents** pour être identifié ou encore de retirer chaussures et chaussettes pour se soumettre à une procédure d'authentification par **les empreintes digitales des orteils** ?

### La biométrie, une histoire de constantes

Pour le Romain **Vitruve**, un homme bras et jambes écartés s'inscrit à la fois dans un cercle et dans un carré dont le centre est...le nombril. Plus tard, **Léonard de Vinci** développe sa théorie de la divine proportion. **Le Corbusier** propose en 1948 le Modulor, un outil fondé sur le nombre d'or, une « mesure harmonique à l'échelle humaine applicable universellement, à l'architecture comme à la mécanique ».

### La dactyloscopie : reconnaissance de l'empreinte digitale

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les scientifiques prennent conscience de la fiabilité de la signature par l'empreinte digitale, telle que la pratiquaient les Chinois et les Japonais dès le début de notre ère. En 1892, l'anthropologue anglais Francis Galton, cousin de Darwin, est même le premier à considérer que les empreintes digitales permettent l'identification formelle d'un individu. Lentement, l'empreinte supplante les 11 caractéristiques anatomiques mises au point par Bertillon en 1880 : la dactyloscopie utilisée par les polices du monde entier détrône l'anthropométrie.

### L'anthropométrie subjective : des théories non fondées

De la phrénologie, l'étude de la forme du crâne qui serait lié à la personnalité à la théorie de Lombroso sur le « criminel-né » en 1885 ou plus récemment à l'annonce en 1965 par la généticienne Jacobs de la découverte du « chromosome des criminels », toutes ces théories restent non fondées.

## 2 . Les techniques

Pour chaque technique présentée, les processus de reconnaissance sont expliqués étape par étape.

### Les éléments du corps, objets possibles de mesures...

#### L'empreinte digitale

Les techniques fondées sur l'empreinte digitale sont extrêmement sûres. Dans la pratique, rien de plus simple : l'enregistrement initial se fait en posant son doigt sur un capteur. Ensuite, lors de la procédure de vérification, l'ordinateur compare les points caractéristiques de l'empreinte avec ceux qu'il a enregistrés.

- Le visiteur, invité à mettre son doigt sous une loupe stéréoscopique qui grossit 6 fois, peut observer les dessins de son empreinte digitale et déterminer à laquelle des 5 grandes familles elle appartient.

#### Zoom sur l'ADN

Présent dans la salive, le bulbe d'un cheveu, l'urine, et le sang, **l'ADN** est une caractéristique biologique absolument propre à chacun et, par extension, un élément biométrique d'une très grande fiabilité, utilisé par la police comme par la justice.

- Le visiteur mène une enquête « virtuelle » : à partir d'indices biologiques relevés sur le lieu d'un vol, il recherche le voleur de tableau. Il découvre ainsi les différentes étapes de la reconnaissance par l'ADN.

#### L'iris numérisé

**Le dessin de l'iris** forme un motif spécifique de chaque personne, de même que **la rétine**, dont les nombreux vaisseaux sanguins dessinent un réseau propre à chacun.

- L'iris du visiteur est capté par une caméra infra-rouge reliée à une borne multimédia. Son iris détecté et analysé, un commentaire lui explique les différentes étapes du processus de numérisation.
- se faire reconnaître et délivrer une carte bancaire pour ensuite l'utiliser dans un distributeur de billet, grâce à son iris, une nouvelle expérience proposée aux visiteurs.

### **Le visage numérisé**

Le visage est sujet à une variabilité tant naturelle (vieillesse, par exemple) que volontaire (maquillage, chirurgie esthétique, grimaces, etc.). Son traitement est donc difficile. Parmi les techniques de reconnaissance du visage, celle qui enregistre une image 3D constitue un progrès... mais coûteux.

- Le visiteur dont le visage a été enregistré en début de parcours, est reconnu par une borne qui lui explique comment la reconnaissance s'est faite. Si l'enregistrement ne s'est pas fait précédemment, il peut alors le faire.

### **La géométrie de la main**

On l'ignore souvent, mais la géométrie de la main : formes, longueurs et épaisseurs des doigts, largeur de la paume... est relativement discriminante. En comparant 90 points caractéristiques, on peut identifier une personne.

- Le visiteur est invité à présenter sa main devant une caméra qui prend une dizaine de clichés afin d'établir une référence. Il choisit ensuite l'une des 2 fonctionnalités proposées : l'authentification ou l'identification.

## **Être trompée et se tromper : une problématique de machine !**

### **La fraude**

Se faire passer pour quelqu'un d'autre avec un doigt en silicone, des prothèses d'iris ou un masque... est difficile mais faisable. La biométrie doit donc être de plus en plus performante.

### **Accès refusé**

Un dispositif biométrique peut ne pas réussir à identifier une personne qui devrait l'être. C'est un problème de réglage du degré minimal de similitude entre les données de référence et les données à vérifier

- Le visiteur peut s'amuser à provoquer de faux rejets, en jouant notamment sur les paramètres d'enregistrement de son visage et sur le niveau de sécurité qu'il fixe. Il constatera de lui-même certaines limites de la biométrie.

### **Plus fort que la machine ?**

La machine a-t-elle toujours raison ?

- Le visiteur est en concurrence avec l'ordinateur. Il va effectuer plusieurs tests de reconnaissance : retrouver des empreintes digitales identiques parmi plusieurs, associer des photos d'une même personne, reconnaître une personne d'après une photo datant de plusieurs années.

## **3 . Les usages**

### **La biométrie en France : pour ou contre ?**

Il existe deux types principaux d'applications biométriques : celles d'authentification et celles d'identification. Celles qui concernent l'authentification, vérifient simplement que la personne est bien celle qu'elle prétend être. Les applications d'identification qui consistent à retrouver une donnée biométrique parmi celles d'un grand nombre de personnes, imposent en revanche la constitution de bases de données d'informations biométriques. Ces bases peuvent circuler, être recoupées avec d'autres, détournées, utilisées abusivement ou illégalement. Est-ce un réel danger pour les libertés

individuelles ? Quels sont les garde-fous existants dans notre pays ? Sont-ils suffisants ? L'exposition propose au visiteur des éléments de compréhension propres à l'aider à forger son jugement.

### **Qu'en pensent-ils ?**

Dans l'exposition, on peut écouter des interviews de personnalités reconnues :

- **Frank Paul** (Commission européenne) : l'utilisation de la biométrie dans la vie quotidienne présente des avantages pour le citoyen.
- **Meryem Marzouki** (association Iris) : la biométrie constitue un réel danger pour le respect de la vie privée des citoyens.
- **François Giquel** (Cnil) : il faut bien encadrer l'utilisation de la biométrie car elle peut porter atteinte aux libertés individuelles.
- **Jean-Dominique Michel** (anthropologue) : la biométrie bouleverse une certaine idée de l'intimité.

### **Qui nous protège ?**

La mise en œuvre des systèmes biométriques est régie par la loi de 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et est donc soumise à la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) autorité administrative indépendante. Sauf si le projet émane du législateur, seul l'avis de la Cnil est alors nécessaire.

- Six demandes d'autorisation à la Cnil sont présentées sur l'exposition avec le détail des arguments de la Cnil pour autoriser ou refuser la mise en place d'un système biométrique.

### **Et ailleurs ? Les pratiques biométriques dans le monde**

Les lois qui encadrent l'usage des systèmes biométriques sont encore très hétérogènes dans le monde. L'exposition donne quelques exemples de textes appliqués en Australie, aux États-Unis et par les membres de l'Organisation internationale de l'aviation civile et propose un tour d'horizon des pratiques biométriques dans le monde à travers une quinzaine de cas.

On prend conscience de la diversité des applications de la biométrie que se soit dans le domaine de la santé publique (reconnaissance des corps après le tsunami de décembre 2004 en Asie du Sud-Est), pour la politique sociale (délivrance de pensions dans les zones rurales d'Afrique du Sud) ou pour des applications quotidiennes telles que la possibilité de payer avec seulement un numéro de téléphone et une empreinte digitale.

### **la biométrie, conte à dormir debout ou réalité qui rattrape la fiction ?**

L'exposition s'achève sur un conte célèbre transposé à l'âge de la biométrie : dans un monde devenu biométrique, le Petit Chaperon rouge devrait-il encore tirer la bobinette pour que la chevillette cherre ? Le loup pourrait-il encore faire passer aussi facilement ses oreilles et ses dents pour celles de la mère-grand ? Une conclusion légère pour une grave question de société.

...Réponses dans l'exposition...

# Autour de l'exposition

## Un quiz interactif

Ludique et interactive, cette animation proposée dans l'auditorium de la Cité, permet aux visiteurs, à l'issue de la visite de l'exposition, de faire le point et de tester leurs connaissances sur la biométrie. Munis de boîtiers de vote électronique, ils devront répondre à des questions très diverses portant sur le thème de l'exposition.

## Un documentaire

« Le temps des biomâîtres » un documentaire de Laurent Guyot de 52 mn et distribué par Arte Diffusion est proposé tous les jours aux visiteurs :  
L'identité en plein essor donne du fil à retordre aux fraudeurs même s'ils ont déjà trouvé des failles ...

Et pour retrouver des informations sur l'exposition :

[www.cite-telecoms.com/biometrie](http://www.cite-telecoms.com/biometrie)

## Informations pratiques

### Horaires

Vacances de février : de 10h à 18h en semaine et de 14h à 18h le dimanche jusqu'au 7 mars.

Pâques : de 14h à 18h le dimanche 23 et lundi 24 mars.

Avril et septembre : de 10h à 18h en semaine et de 14h à 18h le samedi et dimanche.

Mai et juin : de 10h à 18h tous les jours.

Juillet et août : de 10h à 19h tous les jours.

Vacances d'hiver : de 10h à 18h en semaine et de 14h à 18h le dimanche.

### Tarifs :

Exposition comprise dans le billet d'entrée de la Cité

Plein tarif : 7€ - tarif réduit : 5.60 € - Billet famille (2 adultes+2 enfants) : 19.60 €

Tarifs particuliers selon nature des groupes.

### Contact Presse :

Sylvie Guignard : 02 96 46 63 64

[contactpresse@cite-telecoms.com](mailto:contactpresse@cite-telecoms.com)



Février 2008

# La Cité des sciences et de l'industrie

La Cité des sciences et de l'industrie est à la fois un musée, un centre de conférences, un lieu de spectacles et une médiathèque spécialisée dans les sciences et les techniques. Sa mission est de rendre accessibles à tous les publics les savoirs scientifiques, techniques et industriels et de présenter les enjeux de société liés à leur évolution. Elle participe également à leur diffusion en France et à l'étranger.

Pour y parvenir, la Cité propose à ses visiteurs une grande diversité de chemins d'accès à la science. Elle leur fournit des clés de compréhension sur ses enjeux et leur donne des repères dans un monde qui évolue au rythme des sciences et des techniques.

Avec une fréquentation de plus de 3 millions de visiteurs en 2007, la Cité des sciences et de l'industrie est un des cinq musées les plus visités en France après le Louvre, le Centre Georges Pompidou, le château de Versailles et le musée d'Orsay. En régions, près de 350 000 visiteurs ont profité des expositions itinérantes qu'elle a conçues, seule ou avec des partenaires locaux, et 750 000 les ont vues à l'étranger.

## Les offres de la Cité

### Expositions

Occupant 20 000 m<sup>2</sup>, les expositions permanentes et temporaires qu'elle consacre à des sujets scientifiques et industriels font de la Cité, située dans le nord-est parisien, un des plus grands musées scientifiques européens. Sa Cité des enfants, qui accueille chaque année près de 500 000 visiteurs, propose des expositions spécialement conçues pour les enfants de 2 à 12 ans, accompagnés d'adultes.

### Ressources documentaires

La médiathèque, première bibliothèque multimédia scientifique et technique tout public en France et en Europe, est structurée autour de quatre grands pôles thématiques : sciences et société, vivant et environnement, sciences exactes et industries, enfance.

Trois espaces de services situés dans la médiathèque complètent son offre :

- le Carrefour numérique permet aux publics de se familiariser avec les technologies de l'information et de la communication ;
- la Cité des métiers réunit treize partenaires spécialistes de la vie professionnelle afin de guider tous ceux qui en ont besoin dans leur recherche d'orientation, de formation, d'orientation, d'emploi et de création d'activité ;
- la Cité de la santé répond de son côté, sans rendez-vous ni formalités, à toutes les questions sur les maladies, la prévention et les droits des malades.

### Conférences et débats

D'octobre à juin, des cycles de conférences, rencontres et débats, destinés à un large public, ravivent les connaissances fondamentales et permettent de s'informer sur les avancées scientifiques les plus récentes.

## Spectacles

La Cité propose aussi des spectacles à la Géode, premier dôme alliant OMNIMAX et projection numérique sur un écran de 1000 m<sup>2</sup>, mais également dans son planétarium nouvellement rénové (le plus grand en France), au Cinaxe (salle de cinéma dynamique) et dans trois salles de cinéma dont deux en relief.

## La Cité hors les murs

- Le **site Internet** de la Cité (cite-sciences.fr) présente des dossiers thématiques sur les expositions, diffuse les contenus des conférences et renseigne le public sur l'actualité de la Cité. Il est devenu un puissant vecteur de diffusion de la culture scientifique et technique avec plus de 7 millions de visites en 2007.

- Chargée par les pouvoirs publics d'impulser et de coordonner au plan national la culture scientifique et technique, la Cité mène aussi, depuis son ouverture en 1986, une **politique active auprès des régions** à travers deux axes :

- la production d'outils de diffusion de la culture scientifique, avec davantage d'expositions itinérantes, le développement des coproductions d'expositions, une nouvelle gamme d'expositions légères et le lancement d'une collection de DVD-ROM consacrés trois fois par an à un dossier d'actualité scientifique.

- la mise à la disposition des institutions régionales de sa capacité d'expertise et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour des équipements culturels et de son savoir-faire en matière de formation et d'animation. A ce titre, la Cité encadre la création des Cités des métiers en régions et forme les animateurs des nouvelles Cyber-bases.

- Institution nationale de référence, la Cité a également un rôle à jouer dans le **développement de la diffusion de la culture scientifique et technique française à l'étranger**.

- En **Europe**, elle contribue, avec ses partenaires européens, à défendre et à consolider la place de la culture scientifique dans les politiques européennes. A ce titre, par exemple, elle coordonne un réseau d'institutions impliquées dans la mise en oeuvre de procédures participatives pour permettre le débat public sur les sciences.

- Partenaire de la **francophonie**, la Cité participe aux grands événements francophones.

- Enfin, en liaison avec les ministères chargés de la culture, de la recherche et des affaires étrangères, et avec l'appui des réseaux français à l'étranger, d'organismes internationaux, de musées et de collectivités territoriales, elle mène depuis une dizaine d'années une **politique de diffusion de ses produits et services vers l'étranger**. 75 opérations de location et de ventes d'expositions ainsi que des études d'ingénierie en muséologie ont pu être menées dans 35 pays différents entre 2000 et 2006.

**Cité des sciences et de l'industrie**

30, avenue Corentin-Cariou – 75019 Paris

www.cite-sciences.fr



SAFRAN est un groupe international de haute technologie, organisé en quatre branches d'activité: Propulsion, Communication, Equipements, Défense Sécurité.

Le Groupe SAFRAN emploie 56 200 personnes dans plus de 30 pays, pour un chiffre d'affaires 2004 supérieur à 10 milliards d'euros.

Composé de nombreuses sociétés aux marques prestigieuses, le Groupe SAFRAN occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés.

C'est pourquoi dans l'aéronautique et la défense, 500 compagnies aériennes, les forces armées de 90 pays, 2 000 opérateurs d'hélicoptères, ainsi que nombre d'agences gouvernementales, font confiance aux collaborateurs du Groupe SAFRAN, partenaires de leurs succès. De même, en télécommunications, le Groupe compte plus de 100 opérateurs clients.

Pour obtenir plus d'informations sur l'entreprise, merci de consulter le site web SAFRAN : [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com)

Contact presse :  
Jocelyne TERRIEN  
Tel: +33 1 40 60 80 28  
[jocelyne.terrien@safran.fr](mailto:jocelyne.terrien@safran.fr)

A propos de Sagem Morpho

Sagem Morpho est une marque du Groupe SAFRAN. Leader mondial en biométrie à base d'empreintes digitales, Sagem Morpho a conçu et installé pour le compte de nombreux Etats des applications aussi riches et diverses que la gestion de distribution de biens sociaux, la gestion de registres d'Etat civil ou encore la délivrance de cartes d'identité intégrant l'empreinte digitale. Ces systèmes ont déjà traité plus d'un milliard d'empreintes et continuent à rendre chaque jour des services au travers de milliers d'unités de consultation.

Sagem Morpho mobilise le meilleur de sa technologie pour proposer des solutions biométriques simples et efficaces pour faciliter la vie quotidienne et en améliorer le confort, mais aussi pour répondre au besoin vital de sécurité de chacun, sur tous les lieux de vie et de travail. Afin de pourvoir à toutes les situations, Sagem Morpho offre maintenant des systèmes multibiométriques associant reconnaissance de l'empreinte, de l'œil et du visage.

La confiance de ses grands clients, Etats, polices, aéroports, sociétés publiques et privées, mais aussi des usagers individuels, repartis sur les cinq continents, témoigne de la performance, de la qualité, comme de la flexibilité et de la capacité de personnalisation de la gamme de ses systèmes.

Pour obtenir plus d'informations sur Sagem Morpho, merci de consulter le site web : [www.morpho.com](http://www.morpho.com)

Contact presse :  
Jean-Charles PIGNOT  
Tel : +33 1 40 70 63 54  
[jean-charles.pignot@sagem.com](mailto:jean-charles.pignot@sagem.com)

## L'institution : ses missions, sa composition

La Commission nationale de l'informatique et des libertés est une autorité administrative indépendante chargée d'appliquer la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

La mission de la CNIL est de veiller à ce que l'informatique soit au service du citoyen et qu'elle ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles.

La CNIL est chargée d'informer les personnes de leurs droits et aux organismes créant des fichiers de leurs obligations. Elle propose au gouvernement des mesures législatives ou réglementaires pour adapter la protection des libertés et de la vie privée à l'évolution des techniques. La CNIL garantit le droit d'accès, recense les fichiers, contrôle les applications et peut prononcer des sanctions.

La Commission se compose d'un collège pluraliste de 17 personnalités.

## Les données à caractère personnel

Il s'agit de toute information relative à une personne physique identifiée ou susceptible de l'être directement par référence à un numéro d'identification (ex : n° de sécurité sociale) ou indirectement par un ou plusieurs éléments qui lui sont propres (ex : initiales du nom, date de naissance, éléments biométriques...)

## La biométrie : une donnée personnelle pas comme les autres

Les données biométriques ne sont pas des données personnelles comme les autres. Elles ont la particularité de permettre à tout moment l'identification de la personne concernée sur la base d'une réalité biologique qui lui est propre, qui est permanente dans le temps et dont elle ne peut s'affranchir.

La nouvelle loi informatique et libertés du 6 août 2004 modifiant la loi du 6 janvier 1978 prend en compte la spécificité des données biométriques. En effet, les traitements de données biométriques sont désormais soumis à un régime d'autorisation par la CNIL, à l'exception des traitements mis en oeuvre par l'Etat nécessaires à l'authentification et au contrôle de l'identité des personnes qui sont eux soumis à avis préalable.

La CNIL veille à ce que la finalité d'un traitement recourant à des données biométriques soit définie de façon précise, afin d'être en mesure d'apprécier si l'utilisation de données biométriques est proportionnée au regard des objectifs poursuivis. La CNIL apprécie dans chaque cas **la finalité** (objectif principal défini) **et la proportionnalité** (moyens mis en oeuvre pour atteindre l'objectif défini) en tenant compte aussi des caractéristiques de l'élément d'identification physique retenu (biométrie avec trace ou sans trace), des exigences impérieuses en matière de sécurité ou d'ordre public, du type de base de données (base centrale ou non), du consentement de l'individu ou non (dispositif obligatoire ou facultatif).

## La CNIL et la biométrie en 2007

En 2007, la CNIL a autorisé 494 dispositifs biométriques et refusé 21. Le nombre de dispositifs soumis à la CNIL en 2007 sont en augmentation de 43% par rapport à l'année 2006. En 2007 toujours, la CNIL a, pour la première fois, autorisé la mise en oeuvre de trois programmes de recherche dans le domaine de la biométrie. Elle a également examiné la première demande d'installation d'un système de reconnaissance vocale et 5 dispositifs reposant sur la reconnaissance du réseau veineux du doigt de la main. Enfin, la CNIL a rendu publique une grille d'analyse qui présente les principaux critères sur lesquels elle se fonde pour autoriser ou refuser le recours à des dispositifs reposant sur la reconnaissance de l'empreinte digitale avec un stockage sur un terminal de lecture-comparaison ou sur un serveur.

Contact communication :  
Elsa Trochet-Macé  
Tél : 01 53.73.22.48  
etrochet@cnil.fr